



149087 - L'envoi des recettes de la petite zakate à un autre pays

question

J'ai envoyé ma propre zakate à ma famille pour qu'elle la distribue dans mon pays..Est-ce exact?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a aucun inconvénient à le faire, s'il plait à Allah. Cependant, il est préférable de la payer sur place. Le fait pour vous de l'acquitter là où vous résidez pour en faire profiter les pauvres locaux est plus pertinent. Mais si vous l'envoyez à votre famille pour la faire distribuer aux pauvres, cela ne fait l'objet d'aucun inconvénient.»

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde).